

Conseil d'Agglomération du 22 Juin 2026
Annexe 1 - Créations emplois permanents

Modification du tableau des emplois permanents de droit public

Emplois permanents - Créations										
BUDGET	Pôle	DIRECTION	EMPLOI	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie(s) d'emplois	Nombre	Emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels de droit public (Si oui, le motif sera mentionné)	Identification de l'emploi (Logiciel RH)
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi					
Principal	Pôle Vie du territoire	Direction du Conservatoire à Rayonnement Départemental	Enseignante / Enseignant (Formation municipale)	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	80/100 (16h de cours)	B	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_00825
				Professeur d'enseignement artistique de classe normale	Professeur d'enseignement artistique hors classe	TC (16h de cours)	A	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	
		Direction du Conservatoire à Rayonnement Départemental	Enseignante / Enseignant (Guitare électrique)	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	20/100 (4h de cours)	B	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_00869
				Professeur d'enseignement artistique de classe normale	Professeur d'enseignement artistique hors classe	25/100 (4h de cours)	A	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	
		Direction du Conservatoire à Rayonnement Départemental	Enseignante / Enseignant (Danse contemporaine)	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	80/100 (16h de cours)	B	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_00611
				Professeur d'enseignement artistique de classe normale	Professeur d'enseignement artistique hors classe	TC (16h de cours)	A	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	
		Direction du Conservatoire à Rayonnement Départemental	Enseignante / Enseignant (Batterie)	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	TC (20h de cours)	B	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_à créer
		Direction des Musées	Chargée / Chargé d'accueil et de surveillance du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	TNC 50/100	C	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)	PTA_00485
		Direction des Sports	Agente / Agent d'exploitation des équipements sportifs	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)	PTA_00398
	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction Gestion du Patrimoine	Chargée / Chargé de propreté des locaux	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	4	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)	3 PTA_à créer PTA_00313
		Direction Gestion du Patrimoine	Chargée / Chargé d'accueil et du courrier	Adjoint technique territorial Adjoint administratif territorial	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)	PTA_à créer
		Direction Gestion du Patrimoine	Ouvrière / Ouvrier de maintenance des bâtiments	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent de maîtrise	TC	C	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_00330
		Direction Gestion du Patrimoine	Gestionnaire achats et stocks	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent de maîtrise	TC	C	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_00354
	Direction générale	Direction Générale	Directrice / Directeur	Ingénieur	Ingénieur en chef	TC	A/A+	1	Article L. 332-8 du code général de la fonction publique	PTA_à créer